

REGARD

SUR LES FINANCES

03

Objectifs du jour

Se familiariser avec les finances communales

- Lien avec la section de fonctionnement
- La section investissement : les recettes et les dépenses

SECTION INVESTISSEMENT

Cette section regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou diminuer la valeur du patrimoine de la commune.

Lien avec la section de fonctionnement :
la CAF ou l'épargne

les 2 sections ne sont pas cloisonnées

Il est indispensable de bien maîtriser le fonctionnement pour conserver une CAF qui permettra d'investir.

La création d'un nouveau service, l'acceptation d'un nouvel engagement ou la réalisation d'un nouvel emprunt (par le remboursement d'intérêts) diminuera mécaniquement la CAF.

3 épargnes différentes

Epargne de gestion
Epargne brute
Epargne nette

EPARGNE DE GESTION

DIFFERENCE ENTRE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT SANS LES INTERETS DES EMPRUNTS

L'objectif est de mesurer la capacité financière de la commune à assurer ses charges courantes de fonctionnement, hors charges financières.

EPARGNE BRUTE

DIFFERENCE ENTRE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

L'objectif est de mesurer la marge de manoeuvre financière de la commune. Plus cet épargne brut est important, mieux la commune de portera financièrement.

EPARGNE DE NETTE

DIFFERENCE ENTRE EPARGNE BRUTE ET LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS

L'objectif est de donner la capacité réelle d'auto-financement des investissements. Plus l'autofinancement net sera important, plus la commune pourra investir.



L'IMPORTANT DE L'AFFECTATION ENTRE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

L'INSCRIPTION D'UNE OPERATION EN FONCTIONNEMENT OU EN INVESTISSEMENT EST IMPORTANTE CAR :

- La TVA n'est récupérable que sur les dépenses d'investissement + l'entretien des bâtiments et de la voirie en dépenses de fonctionnement,
- Un emprunt ne peut financer qu'une dépense d'investissement,
- Un déficit important de fonctionnement peut entraîner une mise sous tutelle de la commune.

LE FONCTIONNEMENT, C'EST LA RICHESSE DE LA COMMUNE PAR :

- l'importance et la qualité des services rendus à la population qui sont l'un des critères pour choisir son lieu d'habitation,
- l'autofinancement disponible une fois financées toutes les dépenses habituelles, nécessaires à la vie de la commune pour une année civile.

C'EST LE ROLE DES ELUS D'ARBITRER ENTRE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT ET DE FAIRE DES CHOIX.

DÉCLINAISON

DU BUDGET COMMUNAL

LES RECETTES

INTERNES
et EXTERNES

EXTERNES

LE REMBOURSEMENT DE LA TVA : FCTVA

Encaissé en 2020 : **38 140.03 €**

LES DOTATIONS OU SUBVENTIONS

Dotation d'équipement rural, dotation de soutien à l'investissement, subventions du Conseil départemental, du Conseil Régional...

Encaissées en 2020 : **151 473 €**
(casiers local technique, extension cantine, la chapelle)

LES EMPRUNTS

Remboursement annuités dette voirie par SEM en capital :
48 083.08 €

Pas d'emprunt réalisé en 2020

LES DONS ET LEGS

Aucun en 2020

INTERNES

L'AUTOFINANCEMENT OU EPARGNE

LES VENTES

de terrains, d'immeubles, de matériels... avec une obligation préalable de consulter France DOMAINES pour les terrains et bâtiments.

Encaissé en 2020 : vente appartement au dessus extension cantine :
169 992 €

LES DIFFERENTES TAXES D'URBANISME

notamment la taxe d'aménagement
Encaissé en 2020 : **26 648.33 €**

LES DEPENSES

En 2020, les principales...

Remboursement du capital des emprunts

244 481 € dont 50 000 € de l'emprunt de 400 000 €

Achat de terrains, de bâtiments...

50 956 € Cimetière, terrain pour passage école privée, régularisation emprises voiries

Constructions neuves Gros travaux de bâtiments... Matériel, mobilier...

19 344 € Etrave à neige, débroussailleuse, cutter pour cantine, un ordinateur, un ordinateur portable, une plastifieuse, plans d'évacuation extension cantine, éclairage préau ancienne école...

Travaux en régie

28 456 € Chantiers réalisés par le service technique : préparation pour travaux de voiries : La cordonnière - Cocholon - le Fléchat - la Chalée - la Viria - le Moulin Guichard ; Chemin d'accès à Prassaint pour stabulation - Elargissement voie à Maison neuve - Aménagement abribus à Albuzy

Détail des subventions

Casiers local technique

10 000 €
Région

Extension cantine

20 175.46 €
Fonds de concours SEM
70 053 €
Conseil départemental
42 904.14 €
FSIL

La Chapelle :

8 340.47 €
Fondation du patrimoine



RECAPITULATIF DES EMPRUNTS

DES EMPRUNTS LONG TERME SUR LE BUDGET COMMUNAL

- 1 221 636 € (Caisse d'épargne) Renégociation de plusieurs prêts / Année 2015 - Durée : 10 ans - Fin : juillet 2025 - Taux : 2.46 % - Echéances trimestrielles : 34 544 €
- 150 000 € (CRCA) Voirie / Année 2015 - Durée : 12 ans - Fin : juillet 2026 - Taux : 3.10 % - Echéances semestrielles : 7 993 €
- 245 000 € (Banque populaire) Appartement Atelier relais / Année 2010 - Durée : 20 ans - Fin : novembre 2029 - Taux : 4.10 % - Echéances trimestrielles : 4 502 €
- 1 000 000 € (CRCA) Voirie - Immeuble LAURENT - Nouvelle école / Année 2009 - Durée : 25 ans - Fin mars 2033 - Taux : 4.68 % - Echéance annuelle : 68 694 €

PROTOCOLE d'ACCORD AVEC le CRCA signé en 2020

pour les 350 000 € non remboursés en 2020 :

15 000 € de capital par an jusqu'en novembre 2026

Taux : 2.5 % / A voir ensuite